



**CFPPA**  
des  
**HAUTES**  
**PYRÉNÉES**  
LANNEMEZAN

# BP

*Brevet Professionnel*  
**Responsable**  
**d'entreprise agricole**  
formation diplômante de niveau IV



CFPPA des Hautes-Pyrénées

131 rue du Bidalet

65300 Lannemezan

Tél : 05 62 98 07 94

Fax : 05 62 98 30 20

[cfppa.lannemezan@educagri.fr](mailto:cfppa.lannemezan@educagri.fr)



**[formagri-65-vic.fr](http://formagri-65-vic.fr)**

 Agri Nature  
& Forêt  
**Vic-en-Bigorre**

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Prise en compte de :

- La diversité des systèmes de production
  - La capacité à s'adapter à la complexité des systèmes de production et de décision
  - L'agroécologie
- Afin de :
- Répondre aux multi-compétences nécessaires à un futur chef d'entreprise agricole
  - Obtenir la capacité professionnelle agricole (niveau IV) et permettre ainsi l'installation pour obtenir les aides à l'installation
  - Se reconverter aux métiers agricoles

## PUBLIC

- Aides familiaux, chefs d'exploitation, conjoints collaborateurs, gérants.
- Les demandeurs d'emploi dans le cadre d'un financement de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée ou de Pôle Emploi.
- Les salariés dans le cadre du Congé Individuel de Formation ou Contrat de professionnalisation.

Une étude personnalisée peut être réalisée pour répondre à vos demandes.

## LES CAPACITÉS

Le BP REA est composé de 7 Unités Capitalisables (UC) qui sont délivrées à l'issue d'évaluations certificatives :

### C1- Se situer en tant que professionnel

- C11- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- C12- Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

### C2- Piloter le système de production

- C21- Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements
- C22- Gérer le travail

### C3- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème

- C31- Combiner les différentes activités liées aux productions
- C32- Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions

### C4- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

- C41- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers
- C42- Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique

### C5- Valoriser les produits ou services de l'entreprise

- C51- Commercialiser un produit ou un service
- C52- Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

### C6- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

correspond à l'UCARE 1 = UCARE transformation ou UCARE services ou UCARE production

### C7- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

correspond à l'UCARE 2 = UCARE libre (y compris UCARE transformation, service, production)

**L'architecture précise de la formation est en cours d'élaboration. Les informations seront apportées dans les meilleurs délais.**

Pour un parcours en Formation Ouverte et à Distance, vous pouvez consulter la plaquette « FOAD » ou contacter :

Isabelle DUFFAU ROTGE, [isabelle.duffau-rotge@educagri.fr](mailto:isabelle.duffau-rotge@educagri.fr)

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

- 18 ans minimum
- Avoir un CAP ou un niveau BEP. Sinon, avoir 1 an d'activité dans le domaine ou 3 ans en dehors.
- Satisfaire aux tests de sélection
- Maîtriser les savoirs de base
- Être sorti du système scolaire depuis au moins 1 an

## ORGANISATION

Durée : la durée de la formation préparant au BP REA est au minimum de 1 200 heures dont au moins 8 semaines en milieu professionnel.

Les sessions se déroulent de septembre à juin avec des semaines de formation en centre et des semaines en situation professionnelle en entreprise.

Formation à temps complet :

35h/semaine 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00.

Un parcours individualisé pourra être étudié sous certaines conditions.

Lieu : les cours se déroulent au CFPPA à Lannemezan mais aussi sur les antennes du CFPPA de VIC en Bigorre (EPL Jean Monnet) et de TARBES (lycée horticole Adriana).

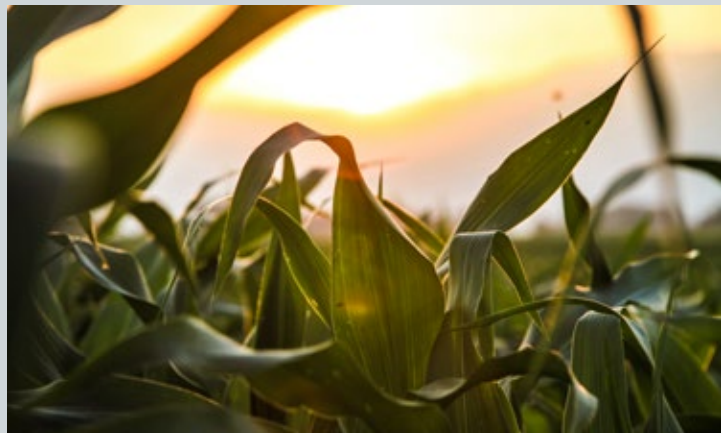
## LES CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Le BP REA est un diplôme d'état de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Agriculture.

L'obtention du BP REA passe par la validation de l'ensemble des Unités Capitalisables (UC) qui délimitent les connaissances et les savoir-faire à acquérir.

Vous devez aussi satisfaire aux conditions suivantes :

- justifier de 1 an d'activité agricole ou de 3 ans dans un autre secteur,
- Ou bien, être titulaire d'un CAP minimum, ou avoir suivi un cycle complet BEPA ou une scolarité complète de classe de seconde du 2nd cycle de l'enseignement secondaire, et justifier de 1 an d'activité dans tout secteur.



## FINANCEMENT DU COÛT DE LA FORMATION :

Conseil Régional Occitanie pour les non salariés et demandeurs d'emploi. Entreprises pour les CIF et Contrats de Professionnalisation. Autres cas, nous consulter pour une étude individuelle

## RÉMUNÉRATION PENDANT LA FORMATION :

Rémunération selon le statut du stagiaire et les textes en vigueur.

## COMMENT S'INSCRIRE ?

Le dépôt des candidatures (dossier de candidature + pièces demandées) doit se faire de préférence au printemps pour une étude des dossiers dans les meilleures conditions.